

Février 2008

Cher(e) Ami(e),

A quelques jours des élections municipales et cantonales (elles auront lieu les 9 et 16 mars), nous avons tous, amis des animaux, un rôle citoyen à jouer. Et nous devons continuer à le jouer après. Cet impératif, bien sûr, vaut partout en France, mais il prend cependant un relief particulier dans notre département. Pourquoi ?

Parce que certaines communes y ont déjà pris des mesures concrètes : installation de pigeonniers, mise en place de parcours canins, signature de « conventions stérilisations » pour les chats libres ...

Parce que le Conseil Général, de son côté, décidera dans un futur proche de participer substantiellement (on parle de 50%) aux dépenses des communes qui financent déjà ou financeront la stérilisation des chats libres vivant sur leur territoire. C'est un plus considérable pour les associations qui se chargent de ce travail, au même titre d'ailleurs que les subventions que le Conseil leur alloue ou leur accordera, comme celle, par exemple, de 20.000 euros qui nous sera probablement renouvelée pour 2008, aide que nous apprécions, non seulement parce qu'elle nous sera utile, mais aussi du fait qu'elle reconnaît notre travail.

Mais tout cela n'est qu'un début.

Le département doit continuer sur sa lancée et nos communes, Nice en tout premier, doivent devenir des villes pilotes, exemplaires au plan national. **C'est pourquoi nous leur proposons un minimum de huit mesures.** Certaines concernent les plus grandes villes, d'autres peuvent s'appliquer partout :

- Extension des conventions stérilisation
- Développement des pigeonniers
- Multiplication des parcours canins
- Centres d'hébergement pour SDF assortis d'un « espace chiens » pour que les deux soient accueillis ensemble.
- Accueil de l'animal de compagnie dans les maisons de retraite
- Création d'un dispensaire pour animaux totalement gratuit ouvert aux personnes dans le besoin.
- Sensibilisation au respect de la vie (de l'homme, de l'animal, de la nature) dans les écoles.
- Mise à disposition de menus végétariens dans les cantines scolaires.

Allez voir les élus sortants, allez voir les différents candidats !

Rien de tout cela n'est irréalisable. C'est une question de volonté politique et vous pouvez, vous qui allez voter, le leur démontrer.

Nous avons deux missions, nous, adhérents d'A.R.P.A :

- **Faire en sorte que le message passe bien au-delà de notre quotidien.**
- **Accomplir au mieux ce quotidien.**

Alors, à ce sujet, comment le vivons-nous ?

Comme toujours, avec difficulté, beaucoup d'efforts, à force de volonté et heureux, aussi, de vous savoir avec nous, car sans vous nous ne pourrions rien.

Enquêtes (nous manquons d'enquêteurs), stérilisations et soins vétérinaires (coûteux mais nécessaires quand on respecte la vie), placements (toujours difficiles, mais finalement nombreux même sans structure d'accueil).

Quelques exemples, comme d'habitude, vous en donneront un aperçu.

- Et d'abord une bonne nouvelle : l'individu, déjà cité, qui jetait ses chats contre les murs a été condamné à 8 mois de prison avec sursis, 90 euros d'amende et, surtout, à l'interdiction définitive de reprendre un animal.
- Un bébé Jack Russell, acheté au salon du chiot, vivait parqué sur un balcon enfermé dans une caisse en bois. Nous l'avons retiré avec la police nationale et les pompiers : il était affamé et assoiffé. Le procès est en cours et le chien adopté après un accord du Parquet.
- Nombreux chiens retirés pour mauvais traitements, dont un york de 9 ans et un rottweiler enfermé dans un coffre de voiture.
- Alf, chien de berger, pendu par les pattes de devant parce qu'il ne gardait pas bien les moutons. Nous l'avons sauvé. Il est adopté. Un chien d'une douceur extrême.
- Deux chats retirés à une femme dépressive qui les battait sans savoir pourquoi. Ils sont gentils et attendent une adoption.
- Un autre chat recueilli dont le propriétaire a été victime d'une rupture d'anévrisme. Il a besoin d'un nouveau foyer.
- Une petite femelle Américain Staff jetée dans la rue et recueillie par nos soins. Le refuge de la SPACA, que nous remercions, l'a prise en charge.
- Petite chatte atteinte d'un cancer récupérée dans un cimetière. Elle est actuellement en soins.
- Miquette, petite mémère Jack Russell vivant attachée à une caravane. Nous l'avons soustraite à ce sort ingrat et elle coule aujourd'hui des jours heureux dans une vraie famille.


Et tant d'autres exemples encore ...

Voilà, Chers Amis, que vous dire de plus ?

Que nous calculons, et calculons toujours, pour ne pas dépenser trop, mais dépenser bien. Que nos kermesses, opérations caddies, dîners dansants reprennent de plus belle et que, bien sûr, nous vous y convions.

Que nous avons, enfin, besoin de vous.

Avec notre reconnaissance et notre amitié.


Anne-Marie DAVID
 Directrice


Jacques LEBOUCHER
 Président



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

• LE DIMANCHE 2 MARS 2008 :

Grande kermesse-braderie à la Salle Paroissiale St-Barthélémy à Nice. Montée Claire Virenque. (Nice Nord). Buvette et buffet sur place. De bonnes affaires à réaliser.

• LE VENDREDI 4 AVRIL 2008 :

A 19 heures 30, Dîner dansant au Restaurant « les Palmiers » à Nice. Avenue Henri Dunant. 29 euros par personne (apéritif, vin et café compris). Menu plus élaboré, nouvelle formule. Possibilité de menu végétarien. Merci d'adresser votre réservation avec le bulletin de réservation ci-joint à notre permanence.

Bon de Soutien ARPA

NOM -----PRENOM-----

Adresse Complète -----

Soutiens l'œuvre de l'A.R.P.A en versant un don de -----euros.

Chèque à libeller à l'ordre de l'A.R.P.A et à adresser à :

« Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux »
10, Rue Sorgentino – 06300 Nice –

RESERVATION POUR LE REPAS DU VENDREDI 4 AVRIL 2008 :

Restaurant « Les Palmiers »

NOM..... PRENOM.....

Je désire réserverrepas à 29 euros dontrepas végétariens.

Je joinseuros par chèque à l'ordre de l'A.R.P.A. Chèque à adresser à :

*« L'Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux »
10, Rue Sorgentino – 06300 NICE*

REPAS AU PROFIT DE LA SPACA DE VENGE :

LE SAMEDI 15 MARS 2008 à 12H30 :

Restaurant « La Madrague »Bd de la Plage à Cagnes s/Mer.

NOM.....PRENOM.....

Je désire réserver.....repas à 30 euros.

Je joins.....euros par chèque à l'ordre de la SPACA. Chèque à adresser à :
Mme SAVOURNIN Janine- 5, Avenue des Vespins. Cros de la Mer. 06800 CAGNES
SUR MER – 04.93.07.03.56